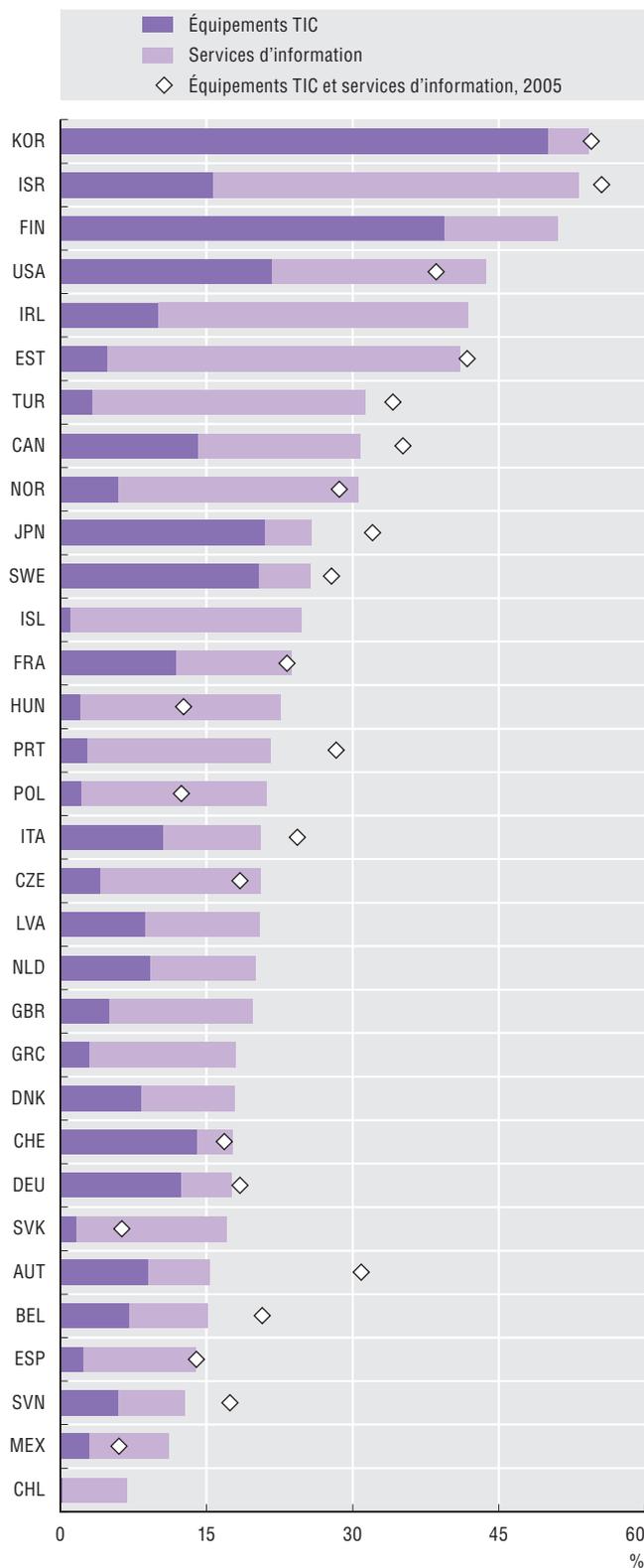


### Dépenses de R-D dans les équipements TIC et les services d'information, 2015

En pourcentage des dépenses intérieures de R-D des entreprises



Source : OCDE, d'après les bases de données ANBERD, <http://oe.cd/anberd-fr> et Statistiques de la recherche et développement, <http://oe.cd/srd-fr>, juin 2017. Davantage de données via StatLink.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933721877>

### Le saviez-vous ?

La Chine, la Corée, les États-Unis et le Japon se partagent entre 70 % et 80 % des inventions brevetées liées aux TIC.

Les technologies de l'information et des communications (TIC) font partie des grands ressorts qui animent l'innovation. Dans la plupart des économies de l'OCDE, les « secteurs de l'information » absorbent à peu près un quart des dépenses intérieures de R-D des entreprises (DIRDE). En Corée, aux États-Unis, en Finlande et en Israël, cette proportion se situe entre 40 % et plus de 50 %. Les DIRDE liées aux TIC représentent à elles seules entre 0,8 % et 1,9 % du PIB, ce qui atteste la forte intensité de recherche de ces économies et du secteur des TIC lui-même.

Les brevets permettent de mesurer le pouvoir d'innovation de l'investissement dans la R-D. Les inventions brevetées dans les TIC au cours de la période 2012-15 relèvent en majorité des trois domaines suivants : dispositifs d'information et de communication (environ 27 %), technologies de l'image et du son (environ 15 %) et réseaux haut débit (environ 12 %). Les États-Unis occupent la première place dans sept des 13 domaines TIC couverts par ces brevets, à savoir le traitement des données à grande vitesse, l'analyse massive d'informations (environ 33 %, respectivement) et la sécurité (28 %). Le Japon domine dans cinq domaines, dont les technologies de l'image et du son (37 %), et la Corée dans celui des technologies d'interface humaine (24 %). La Chine, en revanche, représente, selon le domaine considéré, entre 5 % et 17 % des inventions brevetées dans les TIC.

L'innovation couvre un éventail d'activités plus large que la R-D. À la différence des brevets et autres sources de valeur, les innovations (de produit, de procédé et de méthode) ont besoin d'être mises sur le marché ou adoptées par les entreprises. En moyenne, 74 % des fabricants de biens TIC ont été à l'origine d'innovations au cours de la période 2012-14, contre 51 % de l'ensemble des entreprises manufacturières. Les services TIC comptent eux aussi une plus forte proportion d'entreprises innovantes que les activités de services couvertes par les enquêtes sur l'innovation (64 % contre 50 %).

### Définitions

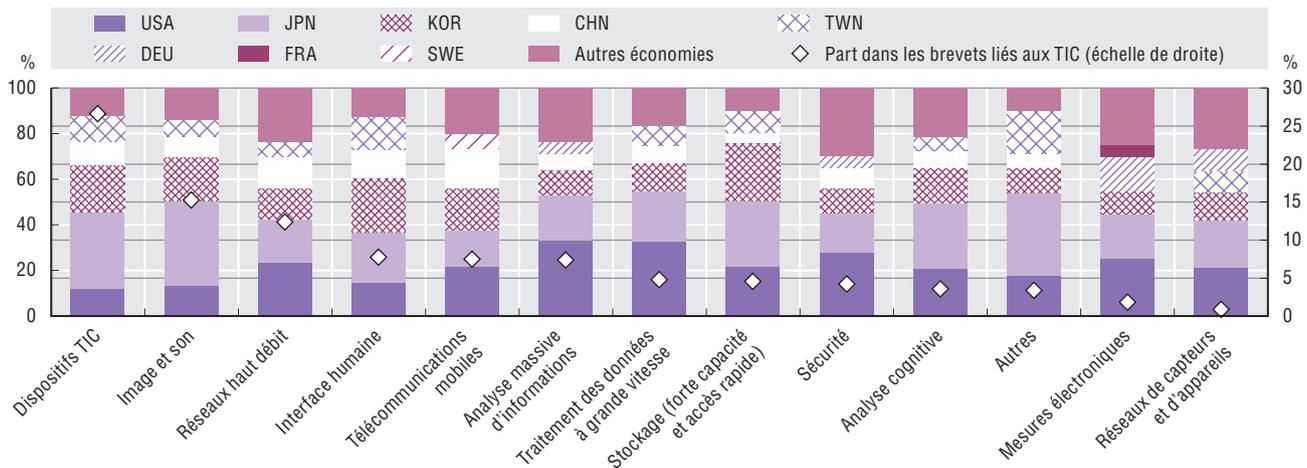
Les dépenses de R-D des entreprises (DIRDE) recouvrent toutes les dépenses induites par les activités de R-D des entreprises, quelle que soit l'origine des fonds employés. Ces dépenses sont réparties selon la principale source de valeur ajoutée de l'entreprise. Les secteurs de l'information regroupent le secteur des TIC et le secteur des supports et contenus numériques.

Les familles de brevets IP5 regroupent les brevets déposés auprès des cinq principaux offices de propriété intellectuelle (IP5, [www.fiveipoffices.org](http://www.fiveipoffices.org)). Les brevets liés aux TIC sont recensés à l'aide des codes de la Classification internationale des brevets (CIB) (voir Inaba et Squicciarini, 2017) et conformément aux définitions de « secteur des TIC » (2007) et « produits TIC » (2008) formulées par l'OCDE.

Une entreprise innovante est une entreprise qui a introduit un produit ou un procédé nouveau ou sensiblement amélioré ou qui a mis en place une nouvelle méthode de commercialisation ou un nouveau mode d'organisation au cours de la période de référence.

### Brevets liés aux TIC et principaux acteurs, 2012-15

Part des cinq principaux acteurs du domaine considéré

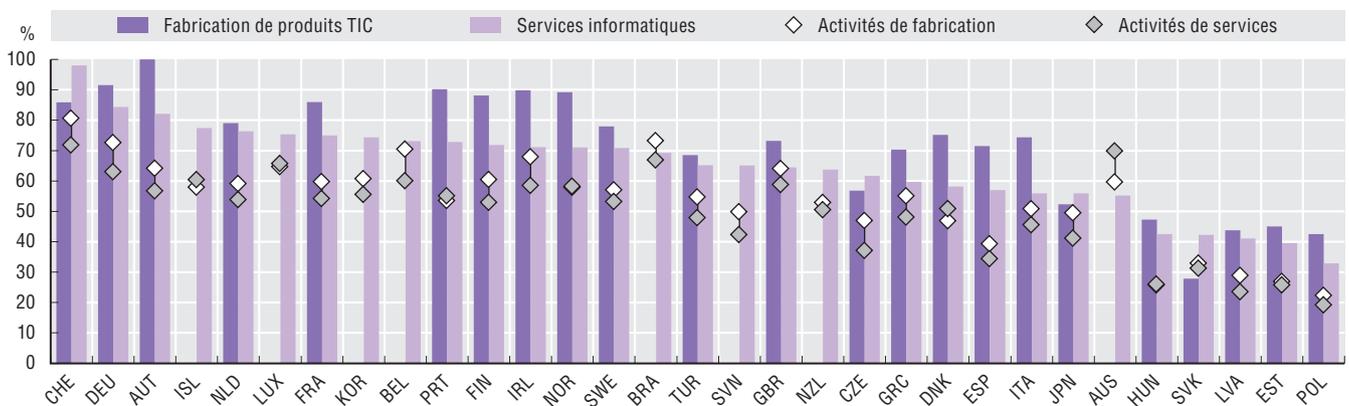


Source : OCDE, STI Microdata Lab : Base de données sur la propriété intellectuelle, <http://oe.cd/ipstats>, juin 2017. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933721896>

### Entreprises innovant dans les produits TIC et les services informatiques, 2012-14

En pourcentage des entreprises appartenant à la catégorie considérée



Note : La comparabilité internationale peut être limitée du fait des différences méthodologiques et des profils de réponses propres à chaque économie. Les pays européens suivent le schéma harmonisé de l'Enquête communautaire sur l'innovation.

Source : OCDE, d'après l'enquête 2017 de l'OCDE sur les statistiques nationales de l'innovation et l'Enquête communautaire sur l'innovation (CIS-2014) d'Eurostat, <http://oe.cd/inno-stats>, juin 2017. Davantage de données via StatLink. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933721915>

### Mesurabilité

Les méthodes employées pour recueillir et publier des données sur la R-D par activité économique varient d'une économie à l'autre. Ces données pourront donc s'interpréter différemment selon qu'elles sont collectées en fonction de l'activité principale de l'exécutant ou du secteur ou produit ciblé par l'activité de R-D, ou bien sur la base d'une combinaison des deux. Dans le Manuel de Frascati (OCDE, 2015), il est recommandé de séparer ces deux types de données. Il est également prôné d'indiquer à part la R-D logicielle afin de rendre visible le chevauchement des statistiques de la R-D et de l'investissement en logiciels. La propagation de la R-D logicielle dans tous les secteurs (par exemple, le secteur automobile) explique probablement aussi la stabilité apparente du poids des DIRDE dans les secteurs de l'information.

Les brevets liés aux TIC couvrent 13 domaines définis en fonction des caractéristiques techniques et fonctions qui leur sont propres (par exemple, communication mobile, réseau haut débit, traitement des données à grande vitesse et analyse de gros volumes de données). Comme les inventions ne sont généralement protégées que dans certaines économies, les résultats de l'exploitation des données s'y rapportant peuvent varier selon l'office de brevets dont elles proviennent.

Les principales caractéristiques et difficultés présentées par les indicateurs issus des enquêtes sur l'innovation sont détaillées dans les différentes sections du présent chapitre.



Extrait de :

## OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017

The digital transformation

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264268821-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « TIC et innovation », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2017 : The digital transformation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2017-24-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2017-24-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).